



2º EJERCICIO DE LA OPOSICIÓN DE ARQUITECTOS SUPERIORES DE LA HACIENDA PÚBLICA (FRANCÉS).

LUNES 6 DE MARZO DE 2017

El opositor deberá de traducir al español, sin ayuda del diccionario, en un tiempo máximo de una hora el siguiente texto:

Un nouvel élan pour l'emploi, la croissance et l'investissement

La priorité première de la Commission européenne est de relancer la croissance en Europe et de stimuler l'emploi sans créer de nouvelles dettes.

Depuis l'éclatement de la crise économique et financière mondiale, l'UE souffre d'un faible niveau d'investissement et d'un taux de chômage élevé. Des efforts collectifs sont nécessaires au niveau européen pour favoriser la reprise économique.

Conséquences de la crise, les perspectives économiques incertaines et le niveau élevé de dette publique et privée dans certaines régions de l'UE freinent l'investissement.

Cependant, des ressources financières étant disponibles, il convient de les orienter là où la nécessité s'en fait le plus sentir et de mettre en œuvre des projets pour tirer au mieux parti de ces moyens.

La Commission cherche avant tout à garantir une utilisation plus efficace des ressources financières existantes et à introduire plus de souplesse dans l'utilisation des fonds publics, tout en améliorant la qualité de la réglementation. Elle prévoit de mobiliser des sources de financement publiques et privées, l'argent public étant utilisé pour générer de nouveaux investissements privés sans créer de nouvelles dettes.

Afin de fournir ce financement supplémentaire et de cibler les projets revêtant une importance stratégique et sociétale, la Commission, en coopération avec la Banque européenne d'investissement, a lancé un plan d'investissement en faveur de l'Europe. Un nouveau Fonds européen pour les investissements stratégiques, créé en un temps record en 2015 et doté initialement de 21 milliards d'euros, est au cœur de ce plan. Grâce à un effet multiplicateur, ce montant est appelé à croître, suscitant de nouveaux investissements d'un montant de plus de 315 milliards d'euros. Quelque 1,3 million d'emplois pourraient être créés au cours des trois années à venir. Un quart du montant prévu sera investi dans de petites entreprises.

Tous les États de l'UE ont approuvé le fonds et peuvent y contribuer. En octobre 2015, neuf États membres s'étaient déjà engagés à y affecter plus de 40 milliards d'euros et la Chine a également indiqué son intention d'y contribuer.

Des investissements seront consacrés aux domaines suivants:

- *infrastructures en matière de haut débit, de réseaux énergétiques et de transports;*
- *éducation, recherche et innovation;*
- *énergies renouvelables et efficacité énergétique;*
- *projets visant à aider les jeunes à trouver du travail.*

Les financements seront orientés vers des projets viables et bénéfiques pour l'ensemble de la société. Une liste des projets qui pourraient être mis en œuvre au cours des trois années à venir, précisant également les obstacles à l'investissement, a été dressée.

La priorité sera accordée à la suppression des obstacles réglementaires et non réglementaires qui persistent dans plusieurs secteurs d'infrastructures essentiels, tels que l'énergie, les télécommunications, le secteur numérique, les transports, ainsi que dans les services et les marchés des produits. La Commission a proposé une liste complète d'initiatives dans son programme de travail 2015.

L'environnement réglementaire a une incidence directe sur les investissements, la croissance et l'emploi. Comblar les lacunes du marché unique pourrait permettre de gagner 1,5 milliard d'euros par année et l'exploitation optimale du potentiel de croissance du marché unique pourrait en outre faire croître le produit intérieur brut (PIB) de l'UE de plus de 11 %.